

## Résolution présentée par la république des Kiribati

**Thème :** Réchauffement climatique

**Concerne :** La solidarité face à la montée des eaux

L'Assemblée générale,

**Consciente** D'une potentielle augmentation de 4,8 degré celsius d'ici 2100, et à la montée des eaux et de ses conséquences sur la population avec l'inondation des maisons, l'agriculture avec l'apport en eau douce qui a diminué laissant place à de l'eau salée, ainsi que sur la santé avec une augmentation de maladie mortelle comme le choléra.

**Regrettant** L'apparition inévitable de réfugiés climatiques, et la disparition totale des Kiribati et ses 32 atolls, qui seront entièrement submergées par les eaux d'ici 50 ans.

**Relevant** Le manque de moyen financier permettant de mieux aménager les îles et faire face pendant une durée indéterminée à la montée des eaux.

**Admirant** Les efforts fournis par l'ancien président des Kiribati Anote Tong(2003-2016), dans sa lutte active afin d'offrir un avenir à sa population, dont la signature de plusieurs contrats afin de permettre aux jeunes de poursuivre leurs études en Nouvelle-Zélande, Australie, etc.. Qui n'est aujourd'hui plus d'actualité, et dans les contrats ont été rompu suite à un changement dans le gouvernement australien). Il a également acheté une terre au Fidji afin de subvenir aux besoins de la population et pour préserver la sécurité alimentaire sur une courte durée.

**Attristée** De plus, par la faible participation de la communauté internationale, et la mise à l'écart des Kiribati, du projet "**Green Funds**"(Fonds verts pour le climat), due à un PIB jugé pas assez élevé.

**Souligne** Que si personne n'agit, si personne ne se rend attentif aux malheurs des gilbertins, alors, une population entière se retrouvera elle aussi submergée par les eaux et par la tristesse d'avoir été abandonné.

**ENGAGE** L'ONU à introduire la république des Kiribati dans le projet "**Green Funds**" ou du moins, lui verser un fond qu'elle touchera en vue d'un réaménagement afin de montrer sa solidarité.

Egalement l'ONU et la communauté internationale à ouvrir ses frontières en vue d'une émigration inéluctable des gilbertins.

**DÉCIDE** D'observer la température sur une durée de 8 ans, et si aucun progrès n'est fait, et que la montée des eaux est trop dominante, il faudra alors prendre des mesures concrètes en vue du déplacement total de la population vers de nouvelles terres.

De réaménager les atolls coralliennes ainsi que les îles contre la montée des eaux, et de fournir un accès en eau douce pouvant préserver l'agriculture et la sécurité alimentaire.

(Le texte français fait foi)

